## Éditorial



e dossier de ce nº d'Arabesques est consacré au projet d'établissement de l'ABES. Un exercice auquel les universités et leurs SCD sont habitués depuis longtemps mais qui est tout nouveau pour l'ABES, même si le résultat n'est pas formellement un contrat. L'objectif était de clarifier le rôle et les projets de l'ABES, quatorze ans après sa création et plusieurs années après la fin des grands déploiements du Sudoc dans les universités. Cet exercice fut long, passionnant, exigeant. Il a coïncidé avec d'autres chantiers organisationnels : chronologiquement ce fut d'abord le diagnostic sur l'organisation de l'ABES qui m'a été commandé par le directeur général de l'enseignement supérieur à mon arrivée, en janvier 2006. Diagnostic présenté au printemps 2006 au conseil d'administration qui a souhaité aller plus loin en demandant un audit organisationnel détaillé. Cette étude, confiée au cabinet Tosca Consultants, a débouché sur une proposition de réorganisation qui a abouti en juin 2008. Entre-temps, était intervenu, à l'automne 2006, l'audit conjoint de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (rapport Héon-Boaretto) sur l'avenir du CINES, aux travaux duquel l'ABES a largement contribué. Puis de septembre 2007 au printemps 2008, l'audit élargi, confié logiquement à Tosca Consultants, sur le rapprochement entre le CINES et l'ABES, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective. Et enfin, les travaux du comité IST présidé par Jean Salençon, publiés cet été. Cela fait beaucoup en l'espace de trois ans... Mais ces études et audits en tout genre, s'ils ont constitué une charge de travail considérable pour l'Agence, sont tombés à point pour nous aiguillonner, dynamiser et structurer notre réflexion. Nous nous sommes largement appuyés sur eux pour préparer notre projet d'établissement.

Faire un projet, c'est d'abord dresser un bilan. Nous avions engagé ce travail à l'occasion de l'audit Tosca qui comprenait une enquête auprès des membres du réseau et des principaux partenaires de l'ABES sur leur perception des services et outils proposés par l'ABES. Cette enquête nous a été précieuse pour déterminer les inflexions à apporter à notre politique de service.

Une deuxième étape a porté sur l'analyse de l'environnement de l'ABES : le rapport Héon-Boaretto nous y a aidés, de même que le 2<sup>e</sup> audit Tosca et le rapport Salençon avec ses propositions de mise en cohérence des opérateurs d'IST.

Outre les échanges constants entre l'ABES et la SDBIS, tout au long de la préparation du projet, nous avons voulu ouvrir largement la discussion avec la communauté des bibliothèques sur l'avenir de leur Agence.

C'est ce projet, déjà largement exposé aux Journées ABES et dans le *Bulletin d'information mensuelle* (*BIM*), qui vous est présenté dans ce numéro. Pas le texte complet, un peu aride, que vous trouverez sur notre site web, mais son esprit et sa perception au travers d'interviews menées par l'équipe éditoriale de l'ABES ; la parole est certes donnée à l'ABES mais aussi aux principaux acteurs : la SDBIS, l'AURA et l'ADBU.

Ce projet a été préparé dans le contexte de l'organisation existante du dispositif français d'IST. Cette organisation va sans doute connaître des évolutions, préparées par de nombreux rapports. L'ABES ne craint pas ces évolutions : elle s'y est préparée et les attend, consciente qu'une meilleure coordination des acteurs publics est indispensable pour répondre aux besoins des établissements, qui devront pouvoir s'appuyer sur des agences nationales de mutualisation fortes et efficaces pour répondre aux enjeux de leur nouvelle autonomie.

Raymond Bérard Directeur de l'ABES